

Compenser les émissions de carbone

Description

La pandémie de Covid-19, en freinant l'économie mondiale, a entraîné une forte baisse des émissions de CO₂ d'environ 7 % en 2020. Selon un rapport de l'ONU, pour limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C, il faudrait réduire les émissions de CO₂ de 7,6 % par an chaque année, entre 2020 et 2030, soit la baisse enregistrée pendant le confinement. La pandémie nous permet de mesurer les efforts qu'il nous reste à faire dans un avenir proche, notamment dans le domaine du voyage.

Les agences de voyages ont une faible empreinte carbone, mais certains des services essentiels qu'elles facilitent sont à forte intensité d'émissions. Agir de manière responsable peut avoir un grand impact sur l'environnement et constitue un nouveau moyen précieux de s'engager auprès des clients. Les déplacements en avion, en voiture sont l'une des principales causes des émissions de carbone. Le secteur de l'aviation est responsable d'environ 3 % des émissions mondiales de carbone. Un vol de Tenerife à Rome, par exemple, émet dans l'atmosphère la même quantité de carbone qu'il faudrait dix ans à 20 arbres pour absorber.

La compensation des émissions de carbone vous permet de compenser le dioxyde de carbone et les autres émissions que vous produisez en réduisant les émissions ailleurs. La compensation volontaire du carbone est la participation financière d'une entreprise (ou d'une collectivité ou d'un particulier) à un projet visant à réduire ou à séquestrer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Chaque tonne de GES évitée par un projet de compensation, exprimée en tonnes d'équivalent CO₂, est certifiée par l'émission d'un crédit carbone.

Cependant, avant d'envisager de compenser les émissions de CO₂, il faut s'efforcer en priorité de réduire les émissions de GES liées à l'offre de voyages et aux modes de transport. **La compensation carbone ne doit concerner que les émissions de CO₂ résiduelles.**

THÈME

Développer des voyages écoresponsables

OBJECTIF

Promouvoir les voyages à faible émission de carbone et les activités respectueuses de l'environnement

PRATIQUE

Compenser les émissions de carbone

DIFFICULTÉ



Étapes à suivre pour mettre en œuvre la pratique

Mesure des émissions

L'empreinte carbone des offres de voyages doit être mesurée afin de la maîtriser. Pour cela, il est nécessaire de mesurer la consommation carbone actuelle de l'offre de voyages et de chacune des étapes du voyage : déplacement vers la destination (avion, train, autre), déplacement sur place, type d'hébergement, etc. Cela permettra d'établir une base de référence et de calculer l'empreinte carbone de chaque nouveau voyage qui sera proposé à un client.

Cela permettra d'obtenir un instantané, sur une période donnée, de la consommation de carbone des voyages vendus. La déclaration et le suivi des émissions de carbone sont essentiels pour promouvoir les voyages écologiques. Quelques outils disponibles pour mesurer les émissions :

- https://co2.myclimate.org/en/flight_calculators/new
- <https://sustainabletravel.org/our-work/carbon-offsets/calculate-footprint>
- <https://www.goodplanet.org/en/carbon-calculator/company/>
- https://docs.google.com/spreadsheets/d/10lmm3bEsGMgk3SjpBUosoybdQSwwhoYaDWPxU_NV5kQM/
- <https://www.bilans-ges.ademe.fr/en/accueil>

Réduire les émissions

- Éviter les vols court-courrier.
- Privilégier le train à l'avion.
- Choisir les options de voyages en fonction des émissions et pas seulement du prix.
- Réduire la classe des vols lorsque c'est possible (par exemple, passer de la classe premium à la classe économique).

Compenser le carbone

Les actions de réduction que vous mettez en place ne résoudront pas tout. Dans ce cas, vous pouvez réduire davantage votre impact en complétant votre programme par la compensation de ce que vous ne pouvez pas réduire.

Les projets de compensation peuvent être liés à la récupération des ressources, la production d'énergie renouvelable, l'augmentation de l'efficacité énergétique, le changement de carburant, etc. Cependant, selon une étude réalisée par l'Öko-Institut, 85 % des projets de compensation ont une faible probabilité d'atteindre leurs objectifs. Par exemple, si des arbres sont plantés pour compenser les émissions, il leur faudra généralement vingt à trente ans (ou plus) pour absorber le CO₂ émis en quelques heures de vol. Mais il n'y a aucune garantie que ces arbres seront encore là dans vingt ans compte tenu du réchauffement climatique.

La compensation carbone doit répondre aux critères suivants

- **Mesurabilité.** Les émissions de GES évitées doivent être comptabilisées selon une méthodologie validée par un tiers indépendant.
- **Vérifiabilité.** Un auditeur indépendant vérifie annuellement les économies de GES réalisées par le projet.
- **Permanence.** Les émissions de GES doivent être évitées pendant au moins sept ans.
- **Additionnalité.** Le projet doit éviter des émissions de GES par rapport à une situation de référence. L'opérateur (le porteur de projet) doit également prouver que sans les revenus issus de la vente de crédits carbone, son projet n'aurait pas pu être réalisé.
- **Pour assurer la robustesse d'un projet de compensation, plusieurs labels existent.** Les projets enregistrés sous ces labels sont souvent plus fiables en termes d'émissions de GES évitées/séquestrées et d'unicité des crédits carbone délivrés, ce qui assure à l'acheteur la neutralité carbone.

Les labels les plus représentés sur le marché européen sont le Gold Standard et le Voluntary Carbon Standard. Ce sont deux labels de compensation carbone qui imposent une norme de comptabilité, de suivi et de vérification du projet et la tenue d'un registre. En France, le ministère de la Transition écologique et solidaire avec les acteurs locaux ont créé, en 2020, le label Bas Carbone qui garantit la qualité des projets de compensation et l'efficacité des financements.

Quelques initiatives de compensation carbone

- <https://eco-act.com> (France)
- <https://stock-co2.com> (France)
- <https://www.carbonsink.it/en> (Italy)
- <https://www.atmosfair.de/en> (Germany)
- <http://www.firstclimate.com> (Germany)
- <https://www.southpole.com> (Switzerland)
- <https://climatecare.org> (UK)

Communication

Donner aux clients la possibilité de faire un choix écologique s'ils le souhaitent : une option couramment utilisée consiste à informer les utilisateurs de la possibilité d'acheter des compensations d'émissions au moment où ils finalisent leur paiement.

Communiquer l'impact pour le rendre palpable : informer les clients qu'un voyage aller-retour en classe économique entre Madrid et Berlin équivaut aux émissions associées à la consommation d'énergie d'une maison sur une période de neuf jours, plutôt que de dire qu'il entraîne l'émission de 313 kilogrammes de CO₂.

Assurer la transparence : les clients se demandent toujours si leur argent contribue à un changement significatif. Le choix d'opérateurs dont les projets sont certifiés en matière de réduction des émissions, examinés par des tiers objectifs, contribuera à gagner la confiance des clients.

Assurer le suivi des clients qui choisissent de compenser leurs émissions. Cela peut se faire par un simple courriel confirmant l'achat de crédits compensatoires et fournissant plus d'information sur le projet bénéficiant de la transaction. Ces clients peuvent également être intéressés par des informations sur les autres offres vertes de l'agence de voyages.

Inciter à l'action avec des offres commerciales personnalisées

Ainsi s'ils ont un comportement « responsable » et génèrent des économies, il est envisageable de leur accorder des réductions sur leur réservation actuelle ou future, par exemple sur les extra de l'hôtel (spa, buffet, etc.) ou sur les sites touristiques à proximité.

Le comportement peut être identifié comme « responsable » si le client arrive à vélo ou en train, dépose ses clés de voiture à la réception, ne fait pas nettoyer sa chambre tous les jours, etc.

Tenir compte des avis et des réactions des clients

Pour adapter au mieux l'offre proposée, il est important de recueillir l'avis des clients et évaluer leur niveau de satisfaction globale. Ils sont un indicateur de pertinence des actions menées et permettent de connaître leurs attentes.

Il est possible de proposer une enquête de satisfaction dans la chambre ou l'envoyer par courriel en fin du séjour, de proposer une boîte à idées à la réception, sur le site Internet, etc.

Tester des pratiques à l'échelle d'une chambre ou d'un logement avant de le décliner à l'ensemble de l'établissement facilite les choix des actions à proposer. Assurer un suivi et un retour d'information auprès du personnel sur les actions déployées et leurs impacts (positifs ou négatifs) sur le fonctionnement global de l'établissement. Solliciter leur avis.

Pour aller plus loin : des actions d'éducation à l'environnement

Organiser des événements avec des producteurs locaux.

Initier les clients (ou les inviter à s'initier) à la flore et faune locale par le biais de guides professionnels, de documentation, de livres, d'affiches, de photos, etc.

Mettre à leur disposition des jumelles, des télescopes et autres équipements d'observation pour les activités d'observation.

Proposer des activités en lien avec les acteurs territoriaux : parcs naturels régionaux, centres d'initiation à l'environnement, réserves ornithologiques, groupes environnementaux locaux...

Dans le jardin de l'établissement, installer des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes pour favoriser la biodiversité, et leur expliquer ces démarches.

Installer un potager où les visiteurs peuvent cueillir des herbes, des fruits et des légumes, et étiqueter les différentes espèces cultivées.

Proposer des promenades dans la nature à pied, à vélo ou à cheval pour observer les oiseaux, les plantes, les papillons, etc.

Parties prenantes à impliquer

- Tout le personnel de l'agence de voyages.

- Opérateurs de compensation carbone.
- Les clients.

Aspects financiers

Coûts

Il est très variable. La Suède, par exemple, a fixé le prix de la tonne à environ 120 €, la moyenne européenne est d'environ 45 €, tandis que les compensations proposées par les compagnies aériennes sont inférieures à 10 € par tonne de carbone. Cependant, l'impact réel d'une tonne de carbone serait de plus de 200 € par tonne selon certains scientifiques (Frances Moore, 2015).

Réduction des coûts

Le prix de la compensation peut être intégré dans le prix du voyage et la compensation carbone peut être intégrée directement dans l'application au moment de la réservation.

Amélioration de l'image de l'agence de voyages grâce à son engagement en faveur du tourisme durable.

Suivi de la mise en œuvre

- Empreinte carbone des offres de voyages
- Nombre de voyages incluant une compensation carbone.
- Nombre de clients achetant des voyages avec compensation carbone.
- Montant total de la compensation carbone par an.
- Montant total de la compensation carbone par voyageur.

Ressources

<https://www.reservations.com/blog/tips-tricks-budgets/carbon-footprint-travel/>

<https://www.lechotouristique.com/article/voyages-faut-il-arreter-la-compensation-carbone>

<https://www.unep.org/news-and-stories/press-release/cut-global-emissions-76-percent-every-year-next-decade-meet-15degc>

<https://www.ademe.fr>

<https://www.ecologie.gouv.fr/label-bas-carbone>

<https://co2cards.com/travel-agencies-can-help-climate-at-no-extra-cost>